



COMMUNIQUÉ
Paris, le 31/01/2024

VOTATION DE LA LOI ANTI-SUV : « 40 MILLIONS D'AUTOMOBILISTES » EST PRÊTE À INSTRUIRE LA MAIRIE DE PARIS À CE QU'EST RÉELLEMENT UN SUV.

Ce dimanche 4 février 2024 aura lieu la votation citoyenne en faveur de la taxe SUV : faut-il ou non faire payer plus cher le stationnement pour les automobilistes se déplaçant en SUV ? « 40 millions d'automobilistes » dénonce l'initiative de la Mairie de Paris qui embrouille l'esprit des Parisiens vis-à-vis de ce qu'est un SUV.

C'est quoi un SUV ?

Un SUV (Sport Utility Vehicule) est un véhicule qui a été développé afin de trouver un compromis entre le monospace et la berline, et de permettre aux familles de se déplacer pour les loisirs comme pour les voyages.

Le SUV français prend plus de place... que quoi ?

Prenons un SUV *lambda*, un Captur de chez Renault : 1m79 de large, 1m57 de haut et 4m22 de long, « balèse non ? »

Comparons-le avec une petite berline, une Mégane de chez Renault : 1m81 de large, 1m44 de haut et 4m35 de long.

La **petite** berline est donc **plus grande** que le SUV, le problème de la place est donc réglé.

« Les SUV les plus vendus en France sont des petites voitures, on n'est pas des Américains ! », estime Philippe Nozière, président de "40 millions d'automobilistes".

Effectivement, allons voir au-delà des frontières, aux États-Unis, où la voiture la plus vendue en 2023 est un Ford F-150 : 2m20 de large, 1m91 de haut et 5m31 de long.

La Captur est donc largement adaptée à circuler dans les rues de Paris et n'est pas un modèle à exclure de nos métropoles du fait de son gabarit.

Le SUV pollue plus... que quoi ?

Aujourd'hui, un SUV moderne neuf est équipé d'un filtre à particules ainsi que d'un capteur à Nox. Ainsi, il ne pollue pas plus, voir même moins, qu'un petit véhicule diesel d'avant 2011, non équipé de filtre à particules.

Le SUV n'est pas « le méchant » de l'histoire, tout dépend avec quoi on le compare.

La votation à Paris est une mesure politique.

« Seules les personnes qui ne sont pas concernées par ces mesures votent. Évidemment que si l'on dit aux Parisiens qu'ils bénéficieront d'un tarif résidentiel tandis que les autres paieront plus cher, ils seront pour. Anne Hidalgo pense seulement à séduire son électorat », déclare Pierre Chasseray, délégué général de l'association.

Si cette mesure est appliquée, les conducteurs de véhicules non résidentiels verront le prix de leur place de parking multiplié par 3. Le tarif horaire passera à 18 € dans les arrondissements centraux et à 12 € dans les arrondissements extérieurs !

CONTACTS PRESSE :

Lou-Anne GUILBERT - Attachée de presse
presse@40ma.net
Tél. : 06 10 07 48 26

Pierre CHASSERAY - Délégué général
Tél. : 07 78 21 24 47



www.fil-conducteurs.com



@40MA – 40 millions d’automobilistes
@PChasseray – délégué général



www.40millionsdautomobilistes.com



À propos de « 40 millions d’automobilistes » 40 millions d’automobilistes est une association d’intérêt général, porte-parole des automobilistes raisonnables et défenseur de leurs intérêts. Elle est active tant sur le plan national qu’européen. Elle intervient dans l’ensemble des débats de fond liés à l’usage de l’automobile face aux grands enjeux sécuritaires et environnementaux, pour adapter et préserver l’automobilité, facteur indispensable à la croissance économique et à la qualité de vie des ménages.
www.40millionsdautomobilistes.com